

**COMMUNE de
VILLEFRANCHE DE
ROUERGUE**

**RETRAIT D'UNE DECLARATION PREALABLE
A LA DEMANDE DU PETITIONNAIRE**

PRONONCE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DECLARATION		Référence Dossier :
Déposée le 02/04/2026		N° DP 012 300 26 20048
Par : Demeurant à : Sur un terrain sis : Référence cadastrale :	SOLUVIA ENVIRONNEMENT M. ZAC Charles 102 Rue Victor Hugo 92 00 Levallois-Perret 103 avenue des Gravasses 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE BD n°14 et 176	<u>Destination</u> : Habitation <u>Nature des travaux</u> : Installation de 7 panneaux photovoltaïques noirs antireflets en surimposition à la toiture orientés Sud-Est. Surface : 16.52 m² Puissance de l'installation : 3.5 Kwc.

VU le Code de l'Urbanisme,

VU la Déclaration Préalable susvisée, déposée en Mairie le 02/04/2026 et accordée le 24/04/2026,

VU la demande de retrait formulée par le propriétaire de la parcelle M. RICARD Guy pour M. ZAK Charles - SOLUVIA ENVIRONNEMENT ayant déposé pour son compte ladite demande en date du 30/07/2026,

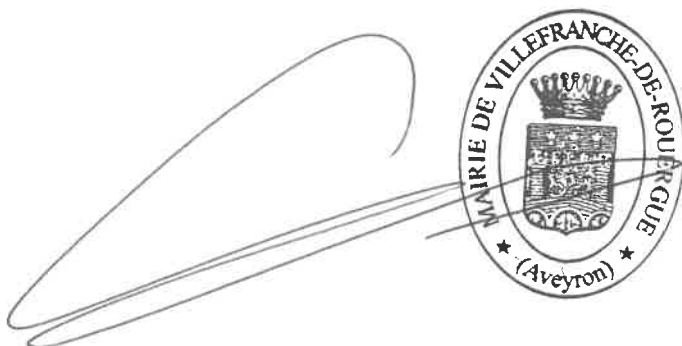
ARRETE

ARTICLE UNIQUE : La déclaration préalable susvisée est **retrée** à la demande du pétitionnaire.

VILLEFRANCHE DE ROUERGUE, le 27/08/2026

Le Maire
Jean Sébastien ORCIBAL

Notifié au pétitionnaire le : 01/09/2026
Transmis à la Préfecture le : 04/09/2026
Affiché en Mairie le : 04/09/2026



TEIL Géraldine

De: Guy Ricard <guyricard@hotmail.fr>
Envoyé: jeudi 30 juillet 2026 11:19
À: TEIL Géraldine
Objet: Fwd: DP2620048

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Objet: DP2620048

Bonjour,
Suite à mon dépôt de déclaration préalable DP 2620048, les travaux n'ont pas été et ne seront pas réalisés.
Je souhaite, par la présente, retirer ma demande svp
Guy Ricard

[La caméra en ligne de la bastide de Villefranche-de-Rouergue](#)